

Club Cyclotouriste de Gap
Assemblée Générale du 21 Octobre 2019

DEROULEMENT

Présents 46 - représenté 64 - le quorum est atteint

La Présidente, Marie-Françoise NARJOUX, ouvre la séance à 20h10 et remercie chacun de sa présence. Nous avons le plaisir d'accueillir :

- Jean LEDUC, Président du CDOS, Comité Départemental Olympique et Sportif
- Pierre CHABAS, Président des Médaillés Jeunesse et Sport du département.
- Bernard Henry représentant le COREG région PACA, échelon régional de la Fédération Française de Cyclotourisme.
- Catherine TROYON-GENOT représentant le CODEP 05
- Michel MEUNIER, journaliste du Dauphiné.

Elle s'étonne de l'absence de Pierre PHILIP, conseiller municipal délégué en tant que représentant de Monsieur le Maire et qui devait venir.

Serge ISNARD, de l'Office Municipal des Sports, a été sollicité mais n'est pas présent.

UNE VIDEO sur UPAIX

En début d'AG, nous passons une vidéo sur UPAIX : vidéo réalisée par Serge MOLTO avec en grande partie, les photos de Roger. Merci à Serge pour cette heureuse initiative et à Roger d'avoir à cœur de prendre beaucoup de photos et de belle façon, photos aussi de Christian LOEBY. APPLAUDISSEMENTS.

RAPPORT MORAL par la Présidente - vote à l'unanimité

RAPPORT D'ACTIVITE par Bernard HENRY, Secrétaire - vote à l'unanimité

RAPPORT DE TRESORERIE ET BUDGET PREVISIONNEL - élaboré par Daniel BONNAY et Marie-Françoise NARJOUX

L'exercice dégage un excédent de 1815,30 € qui viennent augmenter la réserve du club - suite à une question, il est bien précisé par les responsables présents que le rôle des vérificateurs au compte est de valider la sincérité des comptes et non de juger le choix des dépenses, ce qui est fait en Comité Directeur.

Vote : contre : 0 voix abstention : 1 voix - rapport adopté

PERSPECTIVES par Marie-Françoise NARJOUX

ADOPTION DES STATUTS

Comme cela a été évoqué dans la convocation, nous avons procédé à une mise à jour des statuts qui dataient de 1948. La préfecture nous imposant de les actualiser au niveau de l'adresse et il devenait nécessaire de les adapter à notre époque notamment en tenant compte des nouveaux moyens de communication. Les membres du comité directeur vous proposent une version qui reprend les anciens statuts et qui s'appuie sur les principes des associations « loi de 1901 ». Nous les avons vérifiés par rapport aux modèles proposés par notre fédération et d'autres clubs de cyclotourisme.

Suite à une question sur la différenciation par rapport aux féminines, il est bien précisé par les responsables présents que celle-ci se fait dans le cadre d'une politique générale qui doit permettre à plus de femmes de jouer un rôle dans notre société. Rappel de Jean LEDUC : sur 48000 licenciés dans le département, 30 % sont des féminines, et seulement 10 % sont dans l'encadrement.

Vote : contre : 0 voix abstention : 1 voix - rapport financier et budget prévisionnel adoptés

ELECTION DE NOUVEAUX MEMBRES AU COMITE DIRECTEUR

Le CD a besoin d'être renforcé. Merci à Catherine et Christian de bien vouloir proposer de nous rejoindre. Après s'être présentés, ils sont élus à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

REMISES DE DIPLÔMES DODECAUDAX à Bernard PHILIP et à Gilbert FLAUD

VERRE DE L'AMITIE servi par Daniel BONNAY, Roger TARDIEU et Robert RAMBEAU